



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

17ème Open Rapide de Saint-Dizier

*Organisé par l'Échiquier Nord Haut-Marnais
Et le club Léo Lagrange*



Article 1 : Présentation

L'Échiquier Nord Haut-Marnais organise son **17ème Open Rapide le Dimanche 25 Janvier 2026 au Club Léo Lagrange, 10 Avenue de la République, 52100 Saint-Dizier**. Le tournoi est ouvert à tout joueur licencié A ou B pour la saison en cours (FFE ou FIDE).

Article 2 : Règles et Appariements

Le tournoi est régi par les lois de la Fédération Internationale des Échecs (FIDE) relatives au jeu rapide.

- **Logiciel de gestion** : Les appariements et classements sont gérés informatiquement par le programme *Sharly-Chess version 3.4.4*.
- **Système de compétition** : Les appariements sont effectués selon le système suisse intégral (Règles C04 de la FIDE). L'article A5 de l'annexe du tournoi rapide sera appliqué.
- **Homologation** : La compétition est officiellement homologuée pour le calcul du classement Elo Rapide de la FIDE. Les classements Elo FIDE Rapide du 1er janvier 2026 sont pris en compte.
- **Obligations (Pointage)** : Le pointage sur place est obligatoire entre **9h00 et 9h45**. Tout joueur non pointé à l'issue de ce délai ne sera pas apparié pour la première ronde.

Article 3 : Cadence et Horaires

- **Pointage** : De 9h00 à 9h45 (clôture stricte).
- **Nombre de rondes** : 9 rondes.
- **Cadence** : 12 min + 3s / coup.
- **10h00** : Lancement de la Ronde 1.
- **Remise des prix** : Prévue vers 17h30 / 18h00.

Article 4 : Inscriptions et Prix

Les droits d'inscription sont fixés à : Adultes : 15 € | Jeunes : 8 €. Les prix ne sont pas cumulables. Ordre de priorité : Classement Général > Tranches ELO > Prix Spéciaux. En cas d'égalité, les systèmes de départage de l'article 6 s'appliquent.

Article 5 : Organisation et Arbitrage

- **Organisateur :** Dominique Viard
- **Arbitres :** Laurain Hery-Dominic (AFO1), Briakli Adam (AFO1), Minet Alexandre (AFC).

Un jury d'appel sera constitué avant la première ronde. Il est composé de l'organisateur et de deux joueurs titulaires.

Article 6 : Départages et Contestations

En cas d'égalité : 1. Buchholz Tronqué | 2. Cumulatif | 3. Performance. Si un joueur signale un problème de couleurs inversées lors du tournoi, le changement sera effectué dès que possible. Si un joueur signale une erreur de résultat à l'arbitre après l'affichage des appariements mais avant la fin de cette ronde, il en sera tenu compte pour les appariements à venir. Si un joueur signale une erreur après le lancement de la ronde suivante (R+1), la correction aura lieu après le tournoi pour le calcul ELO uniquement.

Article 7 : Forfaits

Le délai de forfait est de **15 minutes** après le lancement de la ronde. Tout joueur absent sans motif valable est considéré comme ayant abandonné. Tout forfait injustifié sera signalé à la Direction Nationale de l'Arbitrage (D.N.A.).

EN CAS DE RETARD OU D'EMPÊCHEMENT :

Merci de prévenir l'arbitre principal au : **07 87 03 80 77**

| Article 8 : Droit à l'image

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale) les parents (ou les tuteurs) autorisent le club d'échecs L'échiquier Nord Haut-Marnais à publier, dans le cadre de leur site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs

| Article 9 : Byes

Le tournoi ne permet pas de demander de "bye" (demi-point sans jouer). Tout joueur qui ne peut pas participer à une ronde est considéré comme forfait pour ladite ronde.

| Article 10 : Dispositions Diverses

- **Électronique** : Les téléphones portables doivent être totalement éteints et rangés. Tout signal sonore ou utilisation entraîne la perte immédiate de la partie.
- **Éthique** : Respect de la Charte du Joueur d'Échecs de la FFE. Une attitude convenable est exigée en toute circonstance.
- **Santé et Sécurité** : Locaux non-fumeurs (tabac et vapotage). Les joueurs acceptent de se soumettre aux éventuels contrôles anti-dopage.
- **Discipline** : Toute dégradation du matériel ou des locaux entraînera une exclusion immédiate.

❖ RAPPEL UTILE : CONDUITE EN SALLE

- **Silence** : Analyses strictement interdites dans la salle de jeu.
- **Matériel** : Les pendules doivent être manipulées avec calme.
- **Aire de jeu** : Comprend la zone de jeu, les toilettes et l'espace buvette.
- **Déplacements** : Interdiction de quitter l'aire de jeu sans la permission de l'arbitre.

La participation au tournoi implique l'acceptation de ce règlement.

L'Arbitre Principal

Laurain Hery-Dominic

L'Organisateur

Dominique Viard